



INTERVENTION DE M. ANTOINE KARAM

**Compte-rendu du déplacement
en Guyane du 18 au 21 septembre 2017**

Séance plénière de la délégation
sénatoriale aux entreprises

Mercredi 27 septembre 2017

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Je suis très heureux que la délégation aux entreprises ait accepté mon invitation à venir jusqu'en Guyane pour découvrir dans quelle réalité évoluent les entreprises guyanaises. Je remercie la présidente d'avoir fait le déplacement, accompagnée de nos collègues Anne-Catherine Loisier et Jérôme Durain. Je leur sais gré d'avoir parcouru avec moi ce département qui est le plus grand de France (et qui est grand comme l'Autriche). C'est essentiel que notre assemblée connaisse mieux la Guyane qui fait partie intégrante de la République et qui donne à la France sa dimension internationale.

Ce sont trois journées complètes que nos collègues ont passées dans mon département, et elles ont été bien remplies, leur donnant, je crois, un aperçu assez complet des réalités

guyanaises. Nous avons d'abord séjourné à Cayenne, dont j'ai été conseiller municipal avant de devenir conseiller général puis président du conseil régional. Puis, avec l'autre sénateur de la Guyane, notre collègue Georges Patient qui est maire de Mana depuis plus de 30 ans, nous nous sommes rendus dans l'Ouest guyanais, à Saint-Laurent du Maroni puis à Mana précisément, avant de revenir vers l'Est en passant par Kourou. Nous avons rencontré des élus, au premier rang desquels Rodolphe Alexandre, président de la collectivité territoriale de Guyane, issue de la fusion entre le département et la région mise en oeuvre fin 2015, ainsi que Léon Bertrand, maire de Saint-Laurent du Maroni. Le préfet n'a pas pu nous recevoir, en raison de la visite de la ministre finalement concomitante avec celle de la délégation sénatoriale.

Bien sûr, nous avons accordé prioritairement notre attention à la vie économique de la Guyane, en commençant par une visite du grand port maritime de Cayenne. Nous avons aussi rencontré de grandes figures entrepreneuriales locales : Mme Carole Ostorero, qui préside la Fédération Des Opérateurs Miniers de Guyane et possède une flotte d'hélicoptères ; M. Bernard Boullanger qui nous a fait visiter la SOLAM qu'il préside, belle société laitière à Macouria, près de Cayenne ; M. Jocelyn Médaille, qui dirige la COGUMER, entreprise que nous avons aussi visitée et qui transforme les produits de la pêche au port du Larivot, près de Cayenne également. Nous avons enfin visité la distillerie de rhum Saint-Maurice qui est implantée à Saint-Laurent et qui est le dernier producteur de rhum de Guyane.

Par ailleurs, nous avons pu approcher d'autres secteurs que l'agroalimentaire : d'abord, grâce au déjeuner organisé par la toute nouvelle présidente de la Chambre de commerce et d'industrie, Mme Sinaï-Bossou. Elle-même dirige une entreprise de transports de personnes. Elle a réuni autour de nous une vingtaine de dirigeants de secteurs variés : commerce, hôtellerie, sécurité, BTP, télécoms, bois, eau minérale... Nous avons également appréhendé le secteur du tourisme, en visitant un complexe touristique en chantier à Mana, ainsi que le secteur de l'énergie, puisque nous avons été reçus à la centrale biomasse de Kourou, qui transforme en électricité les déchets connexes de l'exploitation du bois ; enfin, à Kourou, nous avons évidemment visité le centre spatial guyanais. Sur cette base spatiale gérée par le CNES depuis cinquante ans, Arianespace effectue en moyenne un lancement par mois.

Enfin, pour éclairer ces rencontres avec les acteurs économiques du territoire, nous avons été sensibilisés à leur environnement : d'abord à la biodiversité de la Guyane, que nous a présentée l'institut Pasteur de Cayenne, mais aussi à l'histoire du pays, grâce à notre visite du bagne à Saint-Laurent du Maroni, et surtout à son avenir : nous avons pu échanger à ce sujet lors de notre rencontre avec le collectif qui a signé avec le Gouvernement l'accord conclu en avril dernier, à l'issue du mouvement social qui nous avait obligés à reporter notre déplacement après l'été.

Plusieurs **éléments structurels** me semblent devoir être soulignés pour comprendre la réalité guyanaise. J'en distingue cinq :

1. **l'enclavement** de la Guyane **et l'insuffisance de ses infrastructures** : la Guyane n'est desservie que par deux compagnies aériennes (Air France et Air Caraïbes), le billet pour Paris est très cher et il y a peu de vols vers d'autres destinations ; la desserte maritime est monopolisée par CMA-CGM et Marfret qui pratiquent des coûts élevés ; la Guyane ne dispose d'aucun chemin de fer : il n'existe qu'une seule route principale, qui longe le littoral d'Est en Ouest et présente des risques d'engorgement ; enfin, des zones blanches en téléphonie mobile persistent le long de cette route... .
2. **la mitoyenneté avec des pays émergents ou en développement** : avec la Guyane, la France et l'Europe se trouvent avoir des frontières avec des pays nettement plus pauvres ; si le PIB par habitant en Guyane est deux fois moins élevé que dans la France entière, il reste plus élevé que celui des pays qui encadrent la Guyane : le Suriname à l'Ouest, sur l'autre berge du Maroni, et le Brésil à l'Est, sur l'autre berge de l'Oyapock ;
3. **une démographie explosive** : même si la Guyane bénéficie d'une croissance supérieure à celle de la France hors DOM - 1,9% en 2016 contre 1,3 en France-, celle-ci ne suffit pas pour répondre aux besoins générés par la croissance démographique. L'INSEE estime que la population guyanaise a doublé en 20 ans et s'élève à 260.000 personnes. Elle devrait encore doubler d'ici 2040. Ceci tient à la

fois au solde migratoire (du fait notamment de la guerre civile au Suriname et de l'instabilité politique à Haïti) et au solde naturel (l'indice conjoncturel de fécondité conserve un niveau élevé à 3,5 enfants par femme). Plusieurs de nos interlocuteurs ont jugé que l'INSEE sous-estimait l'immigration illicite. 1000 pirogues traversent en effet le Maroni chaque jour, mais 5 % seulement sont contrôlées. D'ailleurs, Saint-Laurent du Maroni, exposé à une très forte pression démographique, devrait rapidement devenir la capitale démographique de la Guyane. Cette démographie non maîtrisée engendre du chômage (il touche 23 % des actifs, sans compter les inactifs qui se sont découragés et ne recherchent plus d'emploi, et il affecte même 44% des 15-24 ans) ; elle nourrit l'économie parallèle, et crée des besoins en logement, en soins (l'hôpital, qui est largement en déficit, soigne des malades du Suriname ou du Brésil, parfois en situation illégale, ce qui entretient un sentiment d'injustice chez les Guyanais) et en énergie, mettant ainsi à mal un appareil productif vétuste et sous-dimensionné; elle implique enfin des difficultés de scolarisation (10.000 enfants restent non scolarisés, malgré les nombreuses écoles et lycées construits par les collectivités) et de formation.

Rappelons qu'en parallèle, la société guyanaise est aussi exposée à d'importants problèmes d'insécurité, de violence, de délinquance, de criminalité et de trafics illicites. Avec 42 homicides en 2016, la Guyane détient le triste privilège d'être le territoire français le plus meurtrier, avec des chiffres comparables à ceux de Marseille.

4. **un coût de la vie élevé** : en raison de son éloignement géographique et de l'étroitesse de son marché, la Guyane connaît, comme tous les outre-mers, des prix plus élevés que dans l'hexagone. La prime de 40% qu'y touchent les fonctionnaires ainsi que la taxe d'octroi de mer qui frappe les produits importés contribuent aussi au phénomène ;
5. **le poids du secteur public** : on peut dire qu'il fait vivre le territoire - de nombreux guyanais vivent des aides sociales, un quart des actifs sont au RSA, la commande publique tire le secteur du BTP, le CNES est le premier employeur de Guyane (avec

1700 employés dont les trois quarts de sédentaires)...-. Paradoxalement, alors qu'elle est omniprésente, la sphère publique ne parvient pas à assurer les conditions fondamentales du développement (à savoir la sécurité et le respect du droit) ; pire, elle semble parfois entraver le développement. Ainsi, 95% du territoire guyanais appartient à l'Etat, ce qui empêche l'accès au foncier et renchérit fortement le peu de foncier viabilisé disponible pour les activités économiques. Par exemple, les agriculteurs une fois formés doivent attendre des années avant de disposer d'un terrain. Avec nos collègues de la délégation aux outre-mer, nous avons d'ailleurs travaillé sur la question du foncier et formulé 30 propositions pour mettre fin à une gestion jalouse et stérile des domaines public et privé de l'État outre-mer.

Dans ce cadre très contraint, la Guyane ne manque pourtant pas d'atouts d'ordre naturel ou humain :

- sa **géographie** : elle abrite des ressources naturelles exceptionnelles (or, pétrole, forêt, biodiversité), sa production électrique est faite aux 2/3 d'électricité renouvelable, sa position géographique en fait un point d'entrée précieux pour la France en Amérique du Sud (avec un port maritime stratégiquement placé mais avec un trafic réduit), épargné par les cyclones et par les violents séismes. Ce site est donc parfait pour le lancement des fusées, du moins tant qu'elles partent vers l'Est (des sites concurrents émergent effectivement en Europe pour les tirs vers le Nord qui servent à envoyer des satellites à défilement, c'est-à-dire non géostationnaires) ;
- son **peuple** : il s'agit d'une population multiculturelle, d'une grande jeunesse - 42% de la population a moins de 20 ans-, qui représente un potentiel exceptionnel à condition d'être formée... Nous avons ressenti un vrai dynamisme entrepreneurial (l'INSEE faisait état, fin 2015, d'une augmentation de la création d'entreprises en Guyane et d'un mouvement contraire en France entière). Mais cet élan est fragile, dans un climat social très tendu : le blocage de l'économie durant plusieurs semaines lors des mouvements sociaux du printemps dernier aura eu des conséquences sur l'activité en 2017, plusieurs

l'ont déjà constaté. Le grand port maritime de Cayenne en a été le témoin privilégié. De nombreuses entreprises ont subi de fortes tensions de trésorerie, qui ont été fatales à certaines.

Concrètement, de quoi souffrent les 20.000 entreprises guyanaises ? Comme les entreprises de l'hexagone, celles que nous avons rencontrées souffrent d'abord du poids des charges et de la complexité administrative. Mais leur situation en Guyane est plus difficile encore : elles se plaignent d'abord de l'insécurité (plusieurs entreprises ont témoigné devoir prendre des vigiles, de jour comme de nuit, ce qui est coûteux) et du manque d'infrastructures (par exemple, l'instabilité de l'approvisionnement en électricité oblige les entreprises à se doter de groupes électrogènes ; le faible débit des réseaux télécoms rend la maintenance à distance incertaine donc les entreprises doivent souvent supporter le coût de son internalisation, quand c'est possible).

Les entreprises déplorent aussi la faible intégration régionale (les exportations de la Guyane restent très marginales, le respect des normes européennes étant très coûteux, alors que les produits importés n'ont pas à supporter de telles normes) et elles souffrent de l'étroitesse du marché guyanais, qui renchérit leurs coûts de production (ainsi, une usine Yoplait dans l'hexagone produit 1 million de bouteilles Yop par jour, celle de la Solam en produit 1 million... par an !) et les contraint à plus de stockage (par exemple, la SOLAM reçoit par conteneur ses fournitures en grande quantité pour ne pas être à court).

Elles peinent à s'installer et à s'étendre, en raison de la concurrence aigüe sur le foncier viabilisé qui est particulièrement nécessaire aux activités industrielles et agricoles (d'ailleurs, les services représentent 78 % de la valeur ajoutée en Guyane). Les industries de transformation pâtissent aussi des prix élevés des approvisionnements (renchérissés par l'octroi de mer) et de difficultés à trouver de la main d'œuvre adaptée à leurs besoins, notamment des techniciens industriels.

Les entreprises subissent enfin des délais de paiement très longs : la SOLAM nous a parlé de 6 à 8 mois de la part des cantines scolaires et de 2 ans pour l'hôpital ; le

représentant de la filière BTP a évoqué une moyenne de 100 jours de délais de paiement, la collectivité territoriale de Guyane ayant même payé au bout de 2,5 ans.

Malgré tous ces obstacles, les entreprises guyanaises ne manquent pas d'idées : quelques jeunes entrepreneurs guyanais se distinguent déjà, notamment Mobapi qui connecte des données pour en tirer des solutions intelligentes et qui vient d'être sélectionnée par Business France et BPIFrance pour faire partie de la French tech qui ira se vendre aux Etats-Unis le mois prochain. Plusieurs autres débordent de projets : par exemple, développer une filière de traitement des déchets automobiles ; nourrir l'innovation en cosmétique à partir de la biodiversité guyanaise, installer des data centers dans ce pays épargné par les catastrophes naturelles et doté en soleil pour alimenter le rafraîchissement de ces data centers par des panneaux photovoltaïques, développer le tourisme vert, fluvial ou balnéaire (même si les alluvions des fleuves brunissent la mer sur le littoral, pourquoi ne pas miser sur la thalasso thérapie avec des bains de boue)... Mais, au-delà de ce fourmillement d'idées, il manque une réelle vision de moyen terme partagée en Guyane pour orienter l'avenir. Le développement de l'exploitation aurifère fait lui-même débat : Mme Ostorero nous a présenté plusieurs projets, dont notamment le projet « Montagne d'or », qui, sous réserve d'obtenir toutes les autorisations, notamment environnementales, présente un potentiel d'exploitation de 115 tonnes d'or pouvant engendrer 800 emplois directs et 2500 indirects ; il en est de même des explorations offshore d'hydrocarbures...

Il est capital d'accompagner le développement des entreprises guyanaises par l'investissement. La Délégation sénatoriale à l'outre-mer a organisé le 19 mai 2016 au Sénat une conférence économique mettant en lumière la situation des entreprises et les dynamiques sectorielles des six collectivités françaises des Amériques : à cette occasion, le président du MEDEF Guyane, alors M. Stéphane Lambert, indiquait qu'« à défaut d'investir dans les entreprises et l'économie, la croissance démographique exponentielle contraindra la France à financer dans de plus grandes proportions les subsides sociaux (CAF, RSA, chômage, etc.), les dépenses de fonctionnement et la paix sociale en Guyane. Une **posture d'investissement** nécessiterait au contraire d'être adoptée pour exploiter les potentiels de ce territoire, à même de faire la fierté de la République ». Cela me paraît essentiel : changer de posture, accompagner la croissance

de la Guyane au lieu de se satisfaire de sa dépendance à l'égard de l'hexagone. C'est la demande expresse que nous a faite le collectif Pou Lagwiyanne dékolé, qui a manifesté une grande maturité au cours de notre rencontre. En réponse aux défis structurels, sécuritaires, économiques et sociaux auxquels la Guyane est confrontée, on ne pas se contenter d'acheter la paix sociale, de plus en plus coûteuse et de plus en plus fragile, on l'a vu en mars ; il faut répondre à la très forte attente des Guyanais, à la fois à très court terme et à moyen terme.

Ce n'est sans doute pas ici le lieu pour ouvrir la nécessaire réflexion sur l'opportunité d'assouplir le statut institutionnel de la Guyane. Mais la mission de notre délégation la rend légitime à plaider pour que l'Etat privilégie une logique d'investissement afin d'accompagner la Guyane dans ses choix d'avenir et d'offrir des perspectives à ses jeunes. Il est insupportable que certains d'entre eux, les « mules », soient prêts à risquer leur vie pour 5000 euros en ingérant des boulettes de cocaïne pour la faire transiter par avion...

L'Accord de Guyane, signé le 21 avril 2017, avec un plan d'urgence, des accords par filière et un plan de convergence à moyen terme, doit permettre d'accélérer la réalisation des infrastructures nécessaires et contribuera à accroître les perspectives de croissance. Si la priorité est aujourd'hui de construire les infrastructures scolaires, sanitaires, routières et judiciaires, nous devons également libérer nos énergies, lever les freins qui empêchent la Guyane de valoriser ses ressources naturelles et développer une activité économique alternative au spatial.

Pour cela, **l'Etat doit assumer sa part qui peut se décliner en sept axes principaux:**

- **renforcer son autorité** : d'abord aux frontières, en améliorant la coopération avec les pays voisins pour réduire l'immigration, faciliter les échanges commerciaux (notamment permettre le passage des camions guyanais, aujourd'hui arrêtés pour cause d'incompatibilité du carburant, alors que les camions du Suriname et du Brésil rentrent en Guyane !) et mieux contrôler les flux (des dizaines de tonnes d'or quittent la Guyane

chaque année) ; mais aussi à l'intérieur, en assurant la sécurité par un renfort des forces de police et de gendarmerie ;

- **désenclaver la Guyane**, y compris au plan numérique, et **moderniser ses infrastructures, notamment son port** : faire aboutir le projet de création d'un **poste d'inspection frontalier** (PIF) au port de Cayenne, pour éviter que les marchandises importées des pays voisins de la Guyane continuent à passer à Bilbao ou au Havre pour être contrôlées (COGUMER, qui produit des steaks et boulettes de poisson savoureux, a notamment insisté sur ce point, déplorant que ses matières premières en provenance du Brésil transitent par Le Havre) ;

- libérer et **mobiliser son foncier au service du développement** économique et social du territoire, dans le cadre d'une vision stratégique de valorisation de la Guyane;

- **adapter les principes environnementaux de respect des forêts, de la mer et du sous-sol au cas guyanais et à ses dimensions** (la forêt occupe 96% du territoire guyanais), en prenant en compte l'urgence qu'il y a à créer de l'emploi pour les jeunes ;

- **éviter que la majeure partie des allocations sociales versées en Guyane soient dépensées ailleurs** (une étude a montré que 70 millions d'euros quittaient la Guyane chaque année) : une proposition intéressante est de verser ces allocations sous forme de chèques ou de cartes de paiement admis par les seuls commerçants guyanais, ce qui soutiendrait la consommation locale et donc les entreprises ;

- **simplifier la vie des entreprises guyanaises** : assurer le respect de la loi en matière de délais de paiement, raccourcir les délais d'autorisation, faciliter le déblocage des fonds européens, adapter les normes à la situation locale, ne pas imposer aux entreprises guyanaises des obligations sans leur donner les moyens de les respecter – je pense au cas de la présidente de la CCI qui, dans son activité de transporteur, doit installer des éthylotests dans ses camions sous peine de sanctions, alors qu'aucun matériel n'est encore agréé en Guyane-;

- **reconduire les régimes de défiscalisation ou de zones franches** qui soutiennent l'investissement ; **et engager une réflexion de fond pour faire évoluer le système fiscal actuel** dans un sens qui favorise l'émergence de productions locales. Les recettes fiscales en Guyane proviennent essentiellement de l'octroi de mer, impôt qui frappe les importations depuis le XVIIème siècle, la TVA étant inexistante en Guyane. L'octroi de mer constitue une part importante des ressources fiscales des communes, jusqu'à 90% pour certaines d'entre elles, et, dans une moindre mesure, de la collectivité territoriale de Guyane. Si bien que les collectivités n'ont pas nécessairement intérêt au développement économique local : un entrepreneur nous a ainsi fait observer que, moins la Guyane produisait d'électricité au barrage, plus les collectivités locales étaient rémunérées grâce à l'octroi de mer qu'elles perçoivent sur les importations de gaz... Il y a ici matière à réflexion.

Mais, **au-delà de l'accompagnement de l'Etat, l'avenir de l'économie guyanaise repose à moyen terme sur sa capacité à se réformer en profondeur** pour se structurer en filières (bois, biodiversité, ressources halieutiques et minières) et renforcer le dynamisme des entreprises sur de nouveaux marchés, à l'intérieur comme à l'exportation.

Je suis certain que mes collègues venus en Guyane compléteront utilement mes propos. J'espère que ce déplacement amènera notre délégation à intégrer la réalité guyanaise dans ses propositions pour encourager le développement des entreprises sur l'ensemble du territoire de la République. La France et l'Europe ont intérêt à ce que la Guyane aille mieux. Nous essaierons d'en convaincre aussi le président de la République et le président de la Commission européenne dont la venue est prévue en octobre.